

PROJET D'ETABLISSEMENT

2019 – 2022

I-PREAMBULE

Le projet d'établissement s'inscrit dans le cadre de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 et de la refondation de l'école de la République du 08 juillet 2013. Il définit au niveau de l'EPLE les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux.

Il entre également dans le cadre du projet académique 2018-2021 qui a fixé les 3 axes suivants :

1- Assurer les conditions d'une école accueillante

- accueillir tous les élèves avec bienveillance et porter une attention particulière à ceux qui en ont le plus besoin
- installer un environnement scolaire serein
- adapter les parcours pour que chacun y trouve ou retrouve sa place

2- Faire réussir tous les élèves en reconnaissant la diversité des excellences

- permettre à chaque élève d'accéder à la maîtrise des savoirs garantissant la réussite de sa scolarité tout au long de son parcours
- construire des modalités pédagogiques adaptées aux besoins des élèves
- valoriser les talents et répondre aux aspirations des élèves par la diversité des parcours

3- Promouvoir l'action collective par la formation, l'innovation et la coopération

- renforcer la professionnalisation, valoriser les compétences et faire confiance aux acteurs
- encourager l'innovation et la créativité pédagogiques
- favoriser les coopérations internes et externes

Il prend appui sur les quatre axes du projet d'établissement 2016-2019 :

- favoriser la réussite de chaque élève
- favoriser le parcours de formation et d'orientation en donnant de l'ambition aux élèves
- poursuivre l'ouverture scientifique, technologique et culturelle, culture artistique à développer
- favoriser l'engagement lycéen en mettant l'accent sur les valeurs citoyennes et sur le bien-être de la communauté éducative

II - DIAGNOSTIC

Un diagnostic avec un état des lieux pour les 2 structures de l'établissement :

- présentation de l'établissement
- ressources humaines et matérielles de l'établissement
- environnement
- indicateurs de résultats et de performance des élèves ciblés en fonction
 - des caractéristiques de l'établissement (effectifs, CSP défavorisés)
 - de l'orientation et de la réussite de l'élève
 - de la vie de l'élève
- points forts et points à améliorer

1) Présentation établissement

Implanté dans le bassin de formation de Châlons Vitry, l'établissement est depuis 2014 un lycée polyvalent (LPO) issu de la fusion d'un lycée d'enseignement général et technologique (LEGT) et d'un lycée professionnel (LP).

Une structure complexe, à dominante scientifique et industrielle, qui accueille un public très hétérogène à majorité masculine. Près de 1150 élèves sur un espace de plus de 9 hectares avec une répartition de 560 élèves, 45 étudiants et 33 apprentis au LEGT, et 540 élèves dans la section d'enseignement professionnel (SEP). Les effectifs seront relativement stables depuis 3 ans, cependant l'établissement enregistre une légère baisse au LEGT mais plus conséquente à la SEP.

L'enseignement supérieur est représenté par deux BTS (Conception des Processus de Réalisations des Produits (CPRP) et Gestion des Transports et Logistique Associée (GTLA) à la fois en formation initiale sous statut scolaire et en apprentissage.

L'enseignement secondaire est représenté par une série générale et deux séries technologiques (STI2D et ST2S). Les enseignements de spécialité sont davantage à dominante scientifique et industrielle au vu de la spécificité de l'établissement (maths, physique, SVT, SI, NSI) mais aussi avec une empreinte économique, historique et politique (HGSP, SES). Deux options facultatives sont proposées dans l'établissement avec l'EPS et l'option section européenne anglais implantée dans l'établissement depuis 2015.

La SEP regroupe des filières professionnelles dans le secteur de l'industrie, de la logistique et du transport, de l'hôtellerie restauration pour des formations de niveaux V et IV.

Une 3^{ème} préparatoire aux voies professionnelles est également implantée au lycée depuis de nombreuses années, un partenariat a été mis en place depuis 5 ans avec un autre LPO de la ville pour faire découvrir aux élèves des champs professionnels à dominante tertiaire. Les dispositifs ULIS et UPE2A (accueil des élèves allophones) viennent compléter la structure de l'établissement.

L'établissement a fait l'objet d'une nouvelle labellisation en 2017, il est maintenant labellisé lycée des métiers « de l'industrie, du transport et de la logistique, de l'hôtellerie et de la restauration », il accueille également deux unités de formation en apprentissage (UFA) rattachées au CFA académique pour le BTS TPL et au CFAI de Reims pour le BTS CPRP. Depuis 2017, il est également labellisé « lycée européen ». Pour la formation continue, l'établissement héberge un centre permanent rattaché au GRETA de la Marne depuis 2013.

Le lycée s'est aussi simultanément engagé dans des démarches de développement durable à plusieurs niveaux. Tout d'abord, le lycée a orienté de façon volontaire sa politique en faveur de l'environnement par l'amélioration de son cadre de vie. C'est dans cet objectif que se met en place une gestion différenciée des espaces et des mesures pour favoriser et préserver la biodiversité. Le lycée s'est engagé dans cette démarche « zéro pesticide » depuis 2 ans et se distingue par un label « Espace Nature » et a obtenu 3 libellules pour ses actions en faveur de l'environnement. Cette opportunité permet au lycée de se mettre en valeur en lui apportant une image de lycée précurseur, concerné par les enjeux de préservation de la ressource en eau et de la santé des lycéens et du personnel. Dans le cadre de son projet « Lycées en transition », la région Grand Est accompagne des lycées sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le lycée s'est engagé, avec l'appui d'OrgaNéo, bureau d'études, dans un plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. Et enfin, le lycée s'est engagé dans une démarche de labellisation E-3D, Etablissement en Démarche de Développement Durable, label impulsé par le MEN.

Formations

LEGT	SEP
<ul style="list-style-type: none">Enseignement supérieur (STS GTLA et CPRP)Série généraleSéries technologiques (ST2S et STI2D)Enseignements de spécialité : maths, physique, SVT, SES, HGSP, SI, NSILangues vivantes : anglais, allemand, espagnol, italienOptions facultatives : classe européenne anglais, EPS	<ul style="list-style-type: none">Formation Baccalauréat Professionnel<ul style="list-style-type: none">Secteur industriel (électrotechnique, MEI, TU)Secteur logistique et transportSecteur restauration et hôtellerieFormation CAP<ul style="list-style-type: none">Secteur hôtellerie restaurationSecteur logistique et transport3ème préparatoire aux voies professionnellesLangues vivantes : anglais, allemand, espagnol

2) Ressources humaines et matérielles

a) personnels

Une équipe pédagogique stable comprise à 65% entre 35 et 50 ans, équipe dynamique et réactive aux projets (tutorat, accompagnement personnalisé, CECRL, ...) et particulièrement investie dans sa mission de transmission de connaissances.

Les équipes pédagogiques et éducatives se mobilisent autour de nombreux projets : programmes européens de mobilité, actions d'ouverture culturelle, scientifique, technologique et sportive. Tous ces projets associent à la fois les élèves du LEGT mais aussi de la SEP.

b) élèves et parents

Les instances lycéennes fonctionnent mieux en raison de l'implication plus forte des élèves. La vie lycéenne est mieux investie avec un engagement encore plus fort cette année, les indicateurs concernant le taux de participation au CVL et le nombre d'adhésions à la MDL ont bien progressé depuis 4 ans. Les fédérations de parents d'élèves sont présentes et participent à la vie de l'établissement dans un esprit constructif et bienveillant.

c) locaux et équipements

L'établissement a été reconstruit après la tempête de décembre 1999, il est fonctionnel et adapté aux exigences des différentes formations.

Les salles spécifiques sont bien entretenues, 80% du matériel TICE a moins de 5 ans, est fonctionnel et performant.

Les équipements informatiques sont renouvelés régulièrement dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement de la Région.

3) Environnement

L'établissement a essentiellement un recrutement urbain et péri-urbain constitué à majorité de garçons (55% sur la voie générale et technologique et 80 % sur la voie professionnelle), le public accueilli représente une mixité scolaire importante. Une population avec des PCS défavorisées (près de 40% au LEGT et plus de 60% à la SEP), le milieu social et culturel est défavorisé.

Le climat scolaire est assez serein dans l'établissement, les relations entre les équipes pédagogiques et éducatives sont constructives. Les équipes éducatives font preuve d'une écoute bienveillante envers les élèves et les familles. Les incidents, les incivilités et autres actes répréhensibles sont gérés avec efficacité et fermeté.

Concernant les relations de l'établissement avec son environnement, le lycée a engagé depuis de nombreuses années des partenariats importants avec les entreprises dans les secteurs de l'industrie, du transport et de la logistique, de l'hôtellerie et de la restauration. Le label lycée des métiers « de l'industrie, du transport et de la logistique, de l'hôtellerie et de la restauration » montre l'engagement de l'établissement dans le monde professionnel avec les formations en alternance, les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), la plate-forme technologique implantée au lycée fournissant des prestations industrielles aux entreprises, les interventions régulières de professionnels dans les classes mais aussi les actions communes pour valoriser un secteur d'activités. Mais le lycée a aussi des partenariats avec la police, la mairie, le monde associatif, le secteur médico-social pour des actions communes dans le cadre du CESC. L'établissement entretient des relations étroites avec les deux autres lycées de la ville mais aussi avec l'ensemble des établissements du bassin pour des actions de liaison (collège-lycée, mini-stages, stages en réseau,...)

Indicateurs de résultats et de performance

1. Caractéristiques de l'établissement (effectifs)

Année Scolaire	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Seconde	175	209	171	168	165
Première	147	149	182	159	173
Terminale	164	151	160	186	171
Total secondaire	486	509	513	513	509
CPGE					
1BTS	27	30	30	29	20
2BTS	24	25	21	30	25
Total supérieur	51	55	51	59	45
Total LEGT	537	564	564	572	554
Seconde CAP	80	77	84	75	64
Terminale CAP	62	63	58	68	54
Seconde professionnelle	165	161	166	167	150
Première professionnelle	139	148	154	148	142
Terminale professionnelle	137	134	140	153	140
3ème prépa pro	24	23	24	23	24
Total SEP	607	606	629	634	574
TOTAL GENERAL LYCEE	1144	1170	1194	1206	1128

Pour le LEGT

Les effectifs sont en légère baisse à la rentrée 2018 mais cette situation est temporaire car les flux d'élèves en 1^{ère} ont augmenté et se répercuteront l'année prochaine en terminale, une augmentation globale des effectifs devrait avoir lieu à la rentrée 2019.

Au niveau supérieur, les effectifs sont en légère baisse car des étudiants se sont davantage tournés vers l'apprentissage (- 10 étudiants).

Depuis 2012, les PCS défavorisés du LEGT étaient dans la moyenne académique, ce taux a évolué depuis 2014 pour atteindre plus de 40 % en 2018.

Concernant le régime des élèves, ils sont près de 2/3 demi-pensionnaires, 16 % d'internes et 25% d'externes. La capacité à l'internat étant limitée, il est difficile de mener une politique de communication pour accueillir davantage de public. Les conditions d'accueil ont cependant été améliorées depuis 4 ans, le lien avec les instances lycéennes ont permis de faire des aménagements pour un cadre de vie meilleure.

Pour la SEP

Baisse des effectifs sur la rentrée 2018 suite à une baisse des élèves affectés (certaines sections n'ont pas « fait le plein »). De plus, des élèves affectés se sont tournés vers l'apprentissage (-12 élèves). Cette situation a été prise en compte par la direction qui a proposé aux autorités académiques la mixité des publics sur la voie professionnelle et ce en concertation avec les équipes pédagogiques

Nous pouvons constater une déperdition d'élèves de la première année de CAP à la terminale CAP. Il ne s'agit pas, pour une grande part de décrochage scolaire qui reste en tant que tel à la marge mais d'élèves réaffectés en cours d'année : 1/3 de notre effectif de CAP était composé d'élèves allophones et la plupart d'entre eux a été réaffecté en cours d'année sur Reims.

On constate une augmentation des PCS défavorisées, le taux est de plus de 60% en 2018 qui reste supérieure de près de 3 points par rapport à la moyenne académique.

Concernant le régime des élèves, ils sont pour près de 35% demi-pensionnaires, 25 % d'internes et 40% d'externes. On constate que peu d'élèves fréquentent la demi-pension comparés aux élèves du LEGT. Cette situation est le constat de difficultés financières plus importantes dans les familles, l'information quant aux aides du fonds social pour ceux qui en ont le plus besoin a été intensifiée depuis 4 ans.

2. Orientation

LEGT

Année Scolaire (en %)	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de redoublement en 2GT	8,2	7,7	2,9	2,9	3
Taux de réorientation de 2GT vers 2PRO	3,5	4,7	7	3,5	1,8
Taux de réorientation en 1PRO	1,8	4,1	7,2	7,6	5,4
Taux de passage en 1 ^{ère} GT	80,6	83,4	81,9	81,3	84,3

Le taux de redoublement en seconde a bien diminué depuis 2016 puisqu'il est maintenant de 3 %. Le travail d'orientation mené en amont avec les équipes pédagogiques depuis 2015-2016 a permis cette baisse, il est vrai que les directives nationales concernant le redoublement, doit rester exceptionnel.

Une réflexion a été menée avec les équipes sur l'évaluation depuis 2015 sur le devenir des élèves redoublants et sur les résultats en classe de première. Cette situation a notamment permis aux équipes de prendre conscience qu'il était possible d'emmener davantage d'élèves vers la voie générale et technologique et de limiter le nombre de redoublements.

Le taux de réorientation en seconde professionnelle a bien baissé, pour autant il aurait été bien meilleur si tous les élèves avaient obtenu une place en 1^{ère} professionnelle. Par ailleurs, les passerelles ont été davantage favorisées vers la 1^{ère} professionnelle, le taux a bien augmenté depuis 2016 mais s'est stabilisé en 2018.

Le taux de passage en 1^{ère} GT a bien progressé depuis 2016 (+3 points), le travail d'accompagnement et de soutien pour les élèves les plus en difficulté a été dans l'ensemble positif. Cette situation a aussi permis d'atténuer l'effet structure fortement ancré dans l'établissement depuis de nombreuses années, il est à noter que l'orientation vers d'autres séries technologiques a augmenté notamment en STMG.

Le travail engagé dans les trois lycées depuis maintenant quatre ans en mettant en place des mini-stages de découverte ou des stages d'immersion, doit se poursuivre afin que les élèves découvrent toutes les voies de formation sur le territoire.

Pour conclure sur ce point, la communication doit se poursuivre en direction des familles pour accompagner les élèves dans leur orientation.

SEP

Année Scolaire	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de passage en 1 ^{ère} PRO	74	83,9	79,4	77	85,8
Taux de redoublement en 2PRO	3,6	0,6	6,1	0	1,2
Taux de réorientation de 2PRO vers CAP	1,2	0,6	3	1,1	0,5
Taux de redoublement en 1PRO	2,9	5	5,8	0	0,5
Taux de passage en TPRO	92,3	90,6	87,1	90,9	94,3
Taux de passage de 2CAP en TCAP	60	60	68,5	79	64,4
Taux de redoublement en 2CAP	1	3	1,4	0	5

Le taux de passage en 1^{ère} PRO a bien progressé (plus de 8 points) et reste dans la moyenne académique. Le travail d'accompagnement des élèves en matière d'orientation mené par les équipes depuis 2014 a été efficace. Le passage s'effectue dans de bonnes conditions mais peut encore s'améliorer en travaillant davantage sur l'ambition des élèves pour poursuivre des études supérieures.

Le taux de redoublement en 2PRO a bien diminué depuis 2017 (- 5 points), il faut cependant rester attentif en termes d'orientation sur ce niveau.

Le taux de réorientation vers une 2CAP est maintenant quasi nul, cette situation a été maîtrisée.

Le taux de redoublement en 1^{ère} PRO a aussi diminué de près de 5 points, il s'agira de poursuivre les efforts engagés.

Le taux de passage en TPRO augmente depuis 2017 (plus de 7 points), il doit continuer à progresser en accompagnant davantage les élèves les plus fragiles pour qu'ils terminent leur cycle.

Le taux de passage de 2 CAP en TCAP a connu une baisse en raison de la réaffectation sur Reims des élèves allophones. Le taux de redoublement en CAP est plus important, il s'agit de nos élèves ULIS qui préparent le CAP en 3 ans.

3. Réussite de l'élève

LEGT

Année Scolaire (en %)	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de réussite au bac général S	85	81,4	78	86,2	84,7
<i>Valeur ajoutée / National</i>	-7	-10	-12	-5	
Taux de réussite au bac technologique STI2D	87	93	93,2	85,1	94,4
<i>Valeur ajoutée / Académie</i>	-8	0	-3	-10	
Taux de réussite au bac technologique ST2S	98	98	90,7	96,2	89,4
<i>Valeur ajoutée / National</i>	+3	+2	-4	+1	
Taux de réussite au BTS	91,7	87,5	74	68,3	67
<i>Valeur ajoutée / National</i>	+11,6	+3,3			

Les taux de réussite aux examens sont bons dans les séries technologiques (STI2D et ST2S). On note encore une hausse globale des résultats dans la série générale S depuis 2017 qui doit se poursuivre. Les élèves les plus en difficulté doivent être davantage accompagnés et notamment les élèves les plus en difficulté pour lesquels une attention particulière est menée depuis 2 ans conformément aux directives nationales et académiques.

Le taux de réussite global au BTS s'est dégradé pour se situer au dessus des moyennes académique et nationale.

Le BTS CPRP reste à un bon niveau. Quant au BTS TPL, il enregistre un taux de 66 %, le taux n'est pas à la hauteur du niveau des étudiants, les étudiants doivent être davantage accompagnés.

SEP

Année Scolaire (en %)	2014	2015	2016	2017	2018
Taux de réussite au Bac pro	74	80	76,2	77,7	74,2
Taux de réussite au CAP	77,7	83,3	81,7	75,4	81,2
Taux de réussite au DNB professionnel	75	100	81,8	54	100

Le taux de réussite globale au bac PRO est en légère baisse mais reste dans la moyenne académique. Le travail important d'accompagnement des élèves devrait permettre de le faire encore évoluer pour les prochaines sessions.

Le taux de réussite au CAP est difficilement analysable car très variable en fonction des années, cependant il est en progression. Il s'agira de poursuivre le travail entrepris en matière de lutte contre le décrochage scolaire qui est une des priorités nationales.

Le taux de réussite au DNB est aussi très variable, on sait que les résultats sont très fluctuants d'une année sur l'autre.

4. Vie de l'élève

Année Scolaire	Structure	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Taux d'absentéisme (en %)	LEGT	5,4	6	6,7	6,7
	SEP	10,9	12,3	12,3	12,6
Exclusions de cours	LEGT	202	182	153	173
	SEP	656	550	636	601
Retenues	LEGT	166	189	279	274
	SEP	470	501	522	402
Nombre d'exclusions temporaires	LEGT	9	9	14	15
	SEP	42	49	83	63
Taux de participation à l'AS (en %)	LEGT	35	32,1	32,5	31,8
	SEP	11,1	12,9	15,3	13,9

Le taux d'absentéisme reste stable dans les deux structures depuis 2015-2016, il est cependant à un taux élevé.

Les efforts engagés depuis 2014 par les équipes pédagogiques et éducatives doivent se poursuivre, les actions de suivi et le tutorat ne permettent pas encore d'obtenir des résultats probants en termes de motivation et d'orientation des élèves.

Concernant les punitions scolaires, les exclusions de cours sont en hausse au LEGT mais en baisse à la SEP, les retenues sont globalement en baisse, il faut poursuivre les efforts afin de trouver des alternatives. Une réunion bilan de fin d'année avec un rappel des textes réglementaires a permis en partie de sensibiliser les équipes pédagogiques et éducatives sur ce sujet.

Les exclusions temporaires concernent exclusivement la SEP, ils sont bien évidemment encore à un niveau trop élevé, il faut poursuivre les efforts engagés, proposer des alternatives avec des mesures de responsabilisation et mener des actions de prévention contre toute forme de violence.

Le projet éducatif dans le cadre du projet d'établissement permet d'accompagner les équipes pédagogiques et éducatives.

Les taux de participation aux différentes instances et associations de l'établissement se sont améliorés, on constate un engagement lycéen plus important. Les actions de communication en direction des élèves et des familles ont été bénéfiques avec des informations transmises à la rentrée par d'autres élèves du lycée déjà engagés dans les instances. L'amélioration des espaces de vie lycéenne devrait permettre de favoriser les échanges et les lieux de rencontres entre lycéens.

Le taux de participation à l'AS se situe à un niveau assez soutenu au LEGT, à la SEP la situation est plus contrastée, le taux est plus faible mais est quand-même à un niveau correct.

Points forts et points à améliorer

LEGT

Points forts	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">• Résultats au BTS dans la moyenne nationale et académique mais à consolider• Résultats au baccalauréat technologique au dessus de la moyenne académique• Bonne implication des équipes pédagogiques dans les projets (accompagnement personnalisé, tutorat,...)• Ouverture scientifique et technologique diversifiée, bonne ouverture à l'international• Equipements satisfaisants	<ul style="list-style-type: none">• Résultats au baccalauréat général en dessous de la moyenne académique• Ouverture culturelle à développer• Manque d'ambition de certains élèves pour les études longues• Difficulté pour certains élèves à évaluer les exigences du lycée au niveau travail

SEP

Points forts	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">• Forte implication des équipes pédagogiques dans les projets• Engagement dans le parcours avenir, lien fort avec les entreprises• Equipements satisfaisants• Dispositifs d'aide à l'accompagnement à poursuivre pour lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none">• Résultats aux examens trop hétérogènes suivant les sections• Faible poursuite d'études, manque de mobilité et d'ambition des élèves

III -AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Au vu du diagnostic réalisé, quatre grands axes stratégiques communs aux deux structures ont été définis avec des axes de progrès en fonction de leur spécificité.

1. FAVORISER LA REUSSITE DETOUS LES ELEVES

LEGT	SEP
Améliorer le parcours de formation des élèves	Assurer l'accès de tous les élèves à un niveau de qualification

2. FAVORISERLE PARCOURS AVENIR EN DONNANT DE L'AMBITION AUX ELEVES

LEGT	SEP
Construire des parcours d'orientation en favorisant la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle	

3. POURSUIVRE L'OUVERTURE INTERNATIONALE, CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT

LEGT	SEP
Construire pour chaque élève un parcours culturel, scientifique et technologique cohérent et poursuivre l'ouverture internationale	

4. POURSUIVRE L'ENGAGEMENT LYCEEN EN CONTINUANT A METTRE L'ACCENT SUR LES VALEURS CITOYENNES

LEGT	SEP
Améliorer les conditions de vie dans l'établissement	

IV – OBJECTIFS ET MOYENS D'ACTIONS

1. AXE STRATEGIQUE : FAVORISER LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES			
LEGT		SEP	
Axe de progrès 1 : Améliorer le parcours de formation des élèves		Axe de progrès 1 : Assurer l'accès de tous les élèves à un niveau de qualification	
Objectifs opérationnels	Moyens d'actions	Objectifs opérationnels	Moyens d'actions
1. Accompagner les élèves dans les apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - vérification des acquis en début de seconde (tests en maths et en français, analyse des bulletins du 2^{ème} et du 3^{ème} trimestre du collège, grille brevet, fiche de liaison, bilans de 1^{ère} observation) : accompagner les élèves les plus fragiles (tutorat, soutien disciplinaire), réorientation possible avant les vacances de Toussaint en cas de difficultés - accompagnement personnalisé <ul style="list-style-type: none"> - en seconde : <ul style="list-style-type: none"> - au 1^{er} et au 2^{ème} trimestre : accompagnement disciplinaire en fonction des difficultés élèves - au 3^{ème} trimestre : accompagnement disciplinaire en fonction de l'orientation provisoire dans la série (accompagnement personnalisé / soutien) - en 1^{ère} et terminale : mettre l'accent disciplinaire en fonction des disciplines - soutien disciplinaire ponctuel pour accompagner les élèves dans leur projet d'orientation - examens blancs, devoirs communs (5 créneaux de 4h dans l'année (mercredis après-midi) - liaison collège-lycée dans un cadre disciplinaire - préparer les élèves à l'oral : ECE, oraux de français, oraux de langues vivantes, grand oral - révisions préparation baccalauréat au moment de la suspension des cours en juin 	1. Accompagner les élèves dans les apprentissages	<ul style="list-style-type: none"> - vérification des acquis en début de seconde (tests disciplinaires, analyse des bulletins du 2^{ème} et du 3^{ème} trimestre du collège, grille brevet, fiche de liaison, bilans de 1^{ère} observation) : repérer les élèves décrocheurs et accompagner les élèves les plus fragiles. - mise en place d'un tutorat, soutien disciplinaire, réorientation possible dans une autre section professionnelle en cas de difficultés - accompagnement personnalisé à poursuivre mais à faire évoluer en fonction des objectifs définis pour le suivi des élèves les plus fragiles - soutien disciplinaire en enseignement général pour les élèves de terminale professionnelle afin de les accompagner dans l'enseignement supérieur - accompagner les élèves de TCAP en enseignement général (français et mathématiques) pour favoriser la passerelle vers la 1^{ère} professionnelle avec la mise en place de mini-stages - révisions préparation baccalauréat au moment de la suspension des cours en juin dans les disciplines en fonction des épreuves écrites - favoriser les PFMP hors de France notamment dans les sections transport et logistique : recherche de réciprocité avec un autre lycée (hébergement et recherche de stages),

	<ul style="list-style-type: none"> - étude surveillée obligatoire pour les élèves entrants (externat et internat), suivi plus important à l'internat pour les élèves de 1ère et de terminale, accompagnement des élèves en difficulté 		<ul style="list-style-type: none"> établir des contacts relais pour la recherche d'entreprises - étude surveillée obligatoire pour les élèves entrants (externat et internat), suivi plus important à l'internat pour les élèves de 1ère et de terminale, accompagnement des élèves en difficulté
2. Valoriser la réussite des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - communication (presse, site internet, ENT) des résultats aux examens, des résultats de la participation aux concours et des résultats UNSS - cérémonie de remise de diplômes - témoignages d'anciens élèves - valoriser les travaux des élèves par le biais du site internet et de l'ENT 	2. Valoriser la réussite des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - communication (presse, site internet, ENT) des résultats aux examens, des résultats de la participation aux concours et des résultats UNSS - cérémonie de remise de diplômes - témoignages d'anciens élèves - valoriser les travaux des élèves par le biais du site internet et de l'ENT
3. Favoriser l'apprentissage des langues vivantes	<ul style="list-style-type: none"> - groupes à effectifs réduits et groupes de compétences - participation aux certifications des langues étrangères - stages d'anglais pendant les petites vacances scolaires sur tous les niveaux - échanges linguistiques 	3. Lutter contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - repérer dès le début de l'année les élèves décrocheurs (dispositif MLDS) - optimiser l'utilisation des tests d'entrée, entretiens personnalisés tout au long du parcours de formation - travail de suivi en entreprise avec les tuteurs - travail avec le GPDS
4. Développer l'usage du numérique	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation des ressources numériques et outils par les élèves - le numérique un outil de différenciation - préparer et continuer les apprentissages hors la classe - donner du sens à la mise en activité - L'ENT : un lieu de communication, d'échange pour les élèves, les parents et le personnel 	4. Développer l'usage du numérique	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation des ressources numériques et outils par les élèves - le numérique un outil de différenciation - préparer et continuer les apprentissages hors la classe - donner du sens à la mise en activité - L'ENT : un lieu de communication, d'échange pour les élèves, les parents et le personnel

2. AXE STRATEGIQUE : FAVORISER LE PARCOURS AVENIR EN DONNANT DE L'AMBITION AUX ELEVES			
LEGT		SEP	
Axe de progrès 2 Construire des parcours d'orientation en favorisant la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle			
Objectifs opérationnels	Moyens d'action	Objectifs opérationnels	Moyens d'action
1. Construire son projet A. Susciter l'ambition	<p>Développer la liaison collège-lycée : exploiter les informations transmises par les collèges (fiches de liaison) et rencontrer les professeurs de collège</p> <p>Faciliter l'intégration en seconde GT et susciter l'ambition par la projection : initier un tutorat entre pairs</p>	1. Construire son projet A. Susciter l'ambition	<p>Développer la liaison avec les collèges (parcours avenir cohérent) : mini-stages, immersions, projet « Tenir le CAP »</p> <p>Communiquer autour des formations et métiers pour lutter contre les représentations erronées : semaine banalisée, associer les anciens élèves, les tuteurs en entreprise</p> <p>Susciter l'ambition post-bac : forum, liens avec les anciens élèves (sections...), tutorat</p> <p>Susciter l'ambition de poursuite d'études : passerelles vers une 1ère bac pro pour les CAP + insertion pro (travail avec la MILO et l'espace-métiers)</p>
B. Retrouver un parcours de réussite	<p>Développer la connaissance des filières générales et technologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - informer : liaison avec les PsyEN (séances d'information générale, entretiens individuels) - organiser des mini-stages de découverte et des stages d'immersion <p>Développer la connaissance des filières post-bac :</p> <ul style="list-style-type: none"> - informer : liaison avec les PsyEN, réunion de présentation du portail parcoursup à destination des parents - participation au Forum Avenir Etudiant - favoriser la participation au dispositif « Un Jour à l'Université » - présenter les filières Bac+3 aux étudiants de STS (partenariat ENSAM...) <p>Communiquer avec les familles sur les questions d'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diffusion d'informations sur l'ENT - réunions d'information en seconde et en terminale - rencontres individuelles pour les situations particulières <p>Faciliter les stages passerelles pour les élèves souhaitant se réorienter en voie professionnelle</p>	B. Retrouver un parcours de réussite	<p>Réorientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer les élèves fragiles par le biais des tests à la rentrée - faciliter la mise en place de parcours individualisés - organiser des stages d'immersion - développer le tutorat <p>Communiquer avec les familles sur les questions d'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diffusion d'informations sur l'ENT - réunions d'information : 3^{ème} Prépa métiers, CAP, terminale - rencontres individuelles pour les situations particulières

<p>2. Découvrir le monde économique et professionnel pour aider l'élève à se projeter</p>	<p>Lutter contre les représentations erronées, donner du sens aux apprentissages : visites d'entreprises et interventions de professionnels</p> <p>Développer les partenariats avec les entreprises, soigner les relations pour pérenniser des liens de confiance</p> <p>Faciliter les stages en entreprises, même non prévus dans les référentiels (loi Cherpion)</p>	<p>2.Découvrir le monde économique et professionnel pour aider l'élève à se projeter</p>	<p>Lutter contre les représentations erronées, donner du sens aux apprentissages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visites en entreprises : échanges préparés - interventions de professionnels, revaloriser certains métiers <p>PFMP</p> <ul style="list-style-type: none"> - engager une réflexion sur l'inscription de ces formations dans le continuum - associer les parents - communiquer avec les entreprises, fidéliser des tuteurs <p>Soigner la communication vers les entreprises</p> <p>Pérenniser les projets de mini-entreprises</p> <p>Développer le module « Entreprendre pour Apprendre »</p>
--	---	---	---

3. AXE STRATEGIQUE :

Poursuivre l'ouverture internationale, culturelle, scientifique et technologique de l'établissement

LEGT / SEP

Axe de progrès 3 : Construire pour chaque élève un parcours scientifique, culturelle et technologique, ouverture à l'international

Objectifs opérationnels	Moyens d'actions
<p>1. Développer la sensibilité culturelle, internationale, scientifique et technologique au travers des enseignements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - français : diversifier les œuvres étudiées (théâtre, roman, cinéma...) et les techniques d'expression écrites et orales, participer à la dictée francophone - développement de la DNL dans les cours (exercices, documents techniques en anglais, séquences en Anglais, film en VO) - arts appliqués : multiplier les rencontres avec des œuvres, pratiquer, exercer un regard critique - maths / sciences : proposer des sujets ou des exercices en anglais - disciplines professionnelles : proposer des exercices en anglais, utiliser des notions scientifiques - langues vivantes: diversifier les supports d'enseignement (articles, films en VO, musique...), proposer une pièce de théâtre en langue anglaise à toutes les classes de seconde GT, développer la connaissance de la culture germanique à l'occasion de la journée franco-allemande... - spécialités STI2D – SI : participer à la Fête de la Science

2. Aiguiser la curiosité des élèves en développant des projets motivants et transversaux	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre des temps périscolaires dédiés à l'ouverture culturelle et artistique : ateliers cinéma / débat à l'internat, club théâtre, club danse, club musique - approfondir les connaissances des élèves dans le processus de création artistique (création d'un jeu vidéo, création d'une pièce de théâtre en anglais) - participer aux divers concours et manifestations proposés dans les domaines scientifique et technologique (mini-entreprises, olympiades, concours général des métiers, dictée francophone, semaine de la Presse...) - favoriser l'engagement des élèves dans la construction de leur propre parcours artistique et culturel : soirée Talents - diversifier les actions d'ouverture européenne et internationale au sein de l'établissement, élargir le public concerné : <ul style="list-style-type: none"> ▪ faire intervenir les ambassadeurs européens pour continuer à encourager la mobilité européenne et internationale de nos élèves ▪ mettre en place des séquences d'enseignement en anglais de disciplines non linguistiques
3. Consolider et développer les partenariats locaux et internationaux, favoriser les rencontres	<ul style="list-style-type: none"> - pérenniser le partenariat avec la Comète au profit d'un maximum d'élèves : opération Lycéens au cinéma, spectacles vivants - participer aux manifestations locales : War on Screen, Furies... - développer les partenariats avec des établissements européens : utiliser des plates-formes de E-twinning autour de sujets communs (mobilités virtuelles), organiser des mobilités physiques : Erasmus +, voyages scolaires, échanges, voyage d'étude en BTS GTLA, échange dans le cadre du réseau Netinvet... - développer des partenariats avec des établissements internationaux (Irlande, Bulgarie) - pérenniser les relations nouées avec les structures locales dans le cadre de projets de création innovante (filière TU) - réalisation de projets pour des entreprises dans le cadre de la plateforme technologique

4. AXE STRATEGIQUE : POURSUIVRE L'ENGAGEMENT LYCEEN EN CONTINUANT A METTRE L'ACCENT SUR LES VALEURS CITOYENNES	
LEGT	SEP
<u>Axe de progrès 4 : Améliorer les conditions de vie dans l'établissement</u>	
Objectifs opérationnels	Moyens d'actions
1. Aménager des espaces et moments de vie lycéenne, tant sur l'externat que sur l'internat et ainsi, créer les conditions du mieux vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - continuer à développer la Maison Des Lycéens (MDL) - poursuivre les projets à l'internat - continuer à encourager les clubs musique, danse, futsal, chorale... - être TOUS attentifs au climat scolaire - continuer à mener des actions de prévention contre les discriminations (sexisme, racisme, homophobie) et des actions de prévention concernant les addictions et les conduites à risques - renforcer la réflexion sur la laïcité en mettant en avant dans la classe et l'établissement les notions de respect, d'altruisme et de responsabilité - mettre en place des ateliers de sophrologie pour les élèves - continuer à associer les élèves aux questions de diététique à la MDL et au restaurant scolaire
2. Favoriser et valoriser l'engagement lycéen	<ul style="list-style-type: none"> - continuer à faire connaitre la MDL et encourager l'engagement des élèves entrants - encourager les projets MDL et à l'internat : projets solidaires, culturels, soirée talents... - favoriser la passation de concours qui valorisent les élèves - mise en place de la médiation par les pairs : responsabilisation des élèves dans la gestion de conflits

V – EVALUATION

Evaluations intermédiaires :

- bilan annuel en conseil d'administration pour permettre de mesurer l'état d'avancement du projet
- avenant possible en cas de modification du projet

Evaluation finale :

- évaluation du projet avec analyse des indicateurs au conseil d'administration de juin 2022
- évaluation servira à l'élaboration du projet suivant

Annexes

Projet Vie Scolaire

Volet Educatif du Projet d'Etablissement	Projet de service vie scolaire
<p>Articulation avec le projet d'établissement ainsi que le projet académique et le contrat d'objectif</p> <p>Axe du projet d'établissement</p> <p>L'équipe des Conseillers Principaux d'Education établie un diagnostic concerté et partagé en partenariat avec l'ensemble de la communauté éducative afin de déterminer les actions éducatives à mener et de les pérenniser</p>	<p>Organisation du service : fiche de poste, gestion des AED, emploi du temps,...</p> <p>Déterminer les procédures et protocoles qui permettent un bon fonctionnement du service Vie Scolaire</p> <p>Les CPE, en tant que chef de service, sont force de proposition et veille au respect du projet de service Vie scolaire</p>

ORGANISATION

Caractéristique de la Vie Scolaire Matériels	5 CPE et 19 AED au total. 4 bureaux CPE + 5 bureaux AED (bât A, K, G, O, D), Salles utilisées : 3 salles de permanence MDL avec 2 salles à disposition une salle de musique, une salle de danse, une salle de réunion, une salle reprographie
Encadrement des élèves et Sécurité	Encadrement des élèves par les AED : surveillance entrée/sortie sécurisée /couloirs /demi -pension, soutien scolaire, animation (voir Fiche de poste en annexe) Carte Jeunest: distribuée à l'ensemble des élèves de l'établissement permettant un accès contrôlé : 3PP jusqu'aux élèves de Terminales + Cartes étudiantes pour les étudiants BTS Encadrement activités péri-éducatives : <ul style="list-style-type: none">- cafétéria (géré par MDL)- Clubs culturels et sportifs (gérés par AED)- Projet solidarité Haïti (Oehmisen'live, emballage cadeau, repas, tombola...)- Soirée des Internes et sorties bowlings, théâtre, etc.

SUIVI DES ELEVES ET COLLABORATION AVEC LES EQUIPES

<p>Suivi de l'élève</p> <p>PRONOTE pour la gestion et le suivi des absences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appels informatisés par les enseignants dans les salles de classe - appels téléphoniques aux familles pour signifier l'absence de l'élève par les surveillants dans chaque bureau délocalisés - si les familles sont non joignables : envoi de SMS - sans retour de la famille pour justifier l'absence : envoi de courrier chaque fin de semaine - suivi quotidien d'un AED qui assure le suivi des absences (appels aux familles) de chaque CPE <p>Modalités de contrôle des retards :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indiqués sur PRONOTE par les enseignants lors de l'appel - comme spécifié dans le règlement Intérieur, les élèves sont accueillis en classe jusqu'à 1/3 du temps de la durée du cours. Au-delà, l'élève peut être refusé et doit se présenter obligatoirement au Service de Vie Scolaire avec du travail fourni par l'enseignant - gestion des retards à posteriori : entretien CPE + punition (retenue) dès lors que l'élève excède 4 retards/mois sans motif recevable <p>Gestion des punitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - heures de retenue : <ul style="list-style-type: none"> • demande de retenue « papier » ou via PRONOTE avec un travail joint par l'enseignant demandeur auprès de la Vie scolaire • programmation par AED + signature des professeurs • chaque surveillant de permanence vérifie les retenues (présence+travail) et en retourne au CPE référent de la classe qui décide de reprogrammer la retenue ou non au cas où elle n'aurait pas été effectuée - exclusion ponctuelle d'un cours justifiée par un comportement inadapté au bon déroulé du cours : l'élève doit être accompagné par un autre élève jusqu'au bureau de la Vie scolaire, avec un rapport d'incident qui relate les faits ainsi qu'un travail du professeur. L'exclusion de cours est notifiée sur PRONOTE afin d'en avertir la famille. <p>Gestion des sanctions : proposées par les CPE, validées par la direction. Les Travaux d'Intérêt Général sont organisées en collaboration par les CPE, le service de l'intendance ainsi que des enseignants.</p> <p>Registre des sanctions disciplinaires qui recense, de manière anonyme, la date des faits, le niveau de l'élève concerné, la sanction prononcée avec l'énoncé des faits et les circonstances qui l'ont justifiée + affichage des sanctions /semestre</p> <p>Encadrement activités péri-éducatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fiche de suivi : version papier, émane d'une décision en collaboration avec les enseignants et adjoints de direction. - contrat d'engagement : élaboré en collaboration avec les proviseurs adjoints pour des élèves qui présentent de nombreuses difficultés (comportement, absentéisme, manque de travail scolaire), des élèves redoublants ou des élèves ayant posés problèmes l'année précédente. 	<p>Communication avec les enseignants</p> <p>Envoyer de mails, échanges téléphonique</p> <p>Rencontres formel et/ou informel avec les enseignants</p> <p>Conseil de Première Observation</p> <p>Participation au conseil pédagogique et aux conseils de classe</p> <p>Participation au projet initié par les enseignants (ERASMUS, ULIS), et vice versa</p>

Communication avec les autres personnels	Réunion de direction, rendez vous hebdomadaire Réunion de Vie Scolaire, une fois par trimestre Temps de rencontre et d'échange informel avec assistante sociale, infirmière et Psychologue de l'éducation nationale, GPDS Echange réguliers de mails et d'appels
Communication avec les familles	PRONOTE (mail, cahier de texte en ligne, etc) Entretien familles Envoi récapitulatif des absences avant chaque période de congés scolaires Equipe de suivi de scolarisation Inscriptions Journée portes ouvertes

POLITIQUE EDUCATIVE (AXE 3 et 4 du projet d'Etablissement)

Favoriser et valoriser l'engagement lycéen	Impulser la participation aux instances électives (CVL, Délégués de classe, CA) par la formation des élus (intervention de l'AROEVEN) Faire connaitre la MDL et encourager l'engagement des élèves entrants Encourager les projets MDL et à l'internat : projets solidaires, culturels, soirée talents... Aider au développement de projets au sein du CVL et de l'AS en direction de la prise de responsabilités Favoriser la passation de concours qui valorisent les élèves
Lutte contre les discriminations et la violence	Agir en prévention des attitudes de discriminations (sexisme, racisme, homophobie) : - partenariat avec des structures extérieures (CIDFF, MARS, EXAEQUO, LICRA) - actions en faveur de l'altérité - ambassadeurs contre le harcèlement
Prévention des addictions	Agir en prévention des addictions, des conduites à risques : - participation et contribution au programme d'actions du CESC. - travail en lien avec le référent Police
Prévention de l'absentéisme et du décrochage scolaire	Participation au GPDS Coéducation, travail avec les familles Entretiens avec les élèves.
Ouverture culturelle et citoyenne	Favoriser les temps périscolaires consacrés aux activités sportives et culturelles (atelier cinéma, débats, danse, musique, théâtre, etc) afin d'attiser la curiosité des élèves et de développer leurs talents. Accompagner les élèves dans leur formation à la citoyenneté, au devoir de mémoire, et aux valeurs de la république. (sorties et voyages scolaires) Encourager l'investissement des élèves dans la vie de l'établissement (moments festifs, activités sportives et culturelles, clubs)

PROJETCDI

La politique documentaire du lycée Etienne Oehmichen s'appuie sur les axes principaux développés dans le projet d'établissement du lycée, sur les axes du projet académique et sur le référentiel des compétences des enseignants qui inclut des compétences spécifiques aux professeurs documentalistes (BO du 25juillet2013) complétés par le Bo N°13 du 30 mars 2017 qui précise les missions du professeur documentaliste

Ce projet fixe un certain nombre d'objectifs:

- former les élèves en matière de compétence «informationnelle » et de lecture, les éduquer aux médias.
- proposer à l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives un véritable partenariat pour la formation des élèves et pour mettre en place des actions pluridisciplinaires (mise en place d'une grille de compétences documentaires par niveau).
- faire du CDI un outil performant pour les élèves et les personnels en ce qui concerne la recherche d'informations, le développement des connaissances, la lutte contre l'échec scolaire et le développement personnel de l'élève.
- développer des activités culturelles et citoyennes.
- renforcer l'ouverture européenne
- faire du CDI un élément stratégique en matière de diffusion de l'information.

<p>1. Organisation des ressources documentaires et mise à disposition ; Le fonctionnement du Centre de Ressources</p>	<p>Maitre d'œuvre de la politique documentaire les professeurs documentalistes définissent les besoins documentaires et informationnels, organisent les ressources pédagogiques et leur mise à disposition, diffusent l'information, accessible à toute la communauté éducative, organisent, en liaison avec l'équipe pédagogique et éducative, la complémentarité des espaces de travail</p> <ul style="list-style-type: none">• Mener une politique d'achat qui tienne compte des besoins des enseignants, des projets et des actions menées dans l'établissement et des goûts des usagers (élèves et personnels) en intégrant une réflexion sur la place du numérique pour une mise à disposition des documents la plus large possible.• Mettre en valeur des documents acquis par le CDI : expositions thématiques, exposition des nouveautés, mail d'information aux enseignants. Nouveautés visibles sur le portail E-sidoc, sur le site du lycée, sur la page Facebook du CD, sur l'ENT• Continuer une Veille informationnelle, professionnelle, pédagogique et culturelle importante relayée par l'outil numérique.• Alimenter régulièrement le portail E-sidoc, l'ENT et en assurer la promotion• Participer aux différentes instances de l'établissement conseil d'administration, conseil pédagogique...• Proposer un accueil spécifique des nouveaux personnels• Veiller à une ouverture du CDI la plus large possible pour permettre un accès aux ressources physiques• Proposer un accès aux ressources liées à l'orientation au CDI et mais également en ligne via l'ENT
--	--

<p>2. Formation des élèves : éducation aux médias et à l'information / concepts info-documentaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire acquérir aux élèves les compétences et les connaissances indispensables à la <u>culture informationnelle et médiatique</u> : • Participer à l'enseignement de l'EMI, de l'EMC, de la SNT, des différents parcours et travailler en co-intervention avec les collègues notamment dans les nouveaux dispositifs prévus par la réforme des lycées. • Participer à la semaine de la presse (kiosque, travail sur la une, la construction de l'information...) • Développer la responsabilité et l'esprit critique dans les usages numériques et médiatiques • Accueillir les classes entrantes (LEGT/SEP) visite du CDI, présentation du portail E-sidoc, des ressources en ligne accessibles via l'ENT • Collaborer avec les professeurs de l'établissement pour renforcer la diversité des actions mises en place. • Collaborer avec les Psychologues de l'Education nationale et les professeurs principaux dans le cadre de l'orientation : gestion du kiosque ONISEP, abonnements à des revues spécialisées, gestion des prises de RDV. Participation aux présentations annuelles sur Informations post-bac. • Mettre en place des séances liées à l'orientation dans le cadre des heures d'AP prévues par la réforme (en co-intervention avec le professeur principal) • Valoriser les travaux des élèves par le biais du site internet, du portail documentaire, d'expositions au CDI, de la page Facebook du CDI, de l'ENT • <u>Favoriser l'apprentissage des langues vivantes</u> : <ul style="list-style-type: none"> - étoffer davantage le Fonds documentaire en langues - participer aux manifestations européennes (mois de l'Europe, journée de l'Europe...) en partenariat avec les autres disciplines - valoriser les partenariats avec les lycées européens
<p>3. Projets culturels et ouverture européenne / développement de la lecture.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participer avec les autres membres de l'équipe éducative aux actions visant à développer la sensibilité culturelle, artistique, scientifique et technologique • Mettre en œuvre des temps périscolaires dédiés à l'ouverture culturelle et artistique : club Manga, club lecture profs/élèves, animation du blog • Proposer et inciter les élèves à participer aux divers concours et manifestations proposés dans les domaines scientifiques, technologiques et culturels • Développer encore davantage la lecture plaisir, faire partager ses choix via le réseau social littéraire Babelio • Rencontrer des auteurs d'horizon divers dans le cadre d'Interbibly ou autre structure • Etre le relais des partenaires locaux et internationaux • Inciter élèves et enseignants à participer à l'opération « lycéens au cinéma », aux manifestations locales (War on screen, Furies...) à découvrir le spectacle vivant (théâtre, cirque...) • Dans le cadre du lycée européen, participer à tout projet, partenariat permettant aux élèves d'acquérir une culture européenne et les incitant à une mobilité européenne ou internationale.

Projet EPS

ORGANISATION

Moyens matériels à disposition en EPS	Un gymnase type C (avec 6 vestiaires) comprenant un mur d'escalade (dans ce gymnase sont pratiqués les sports collectifs, les sports de raquette, l'escalade, l'acrosport et le step) ainsi qu'une salle de musculation et un local matériel. Un bureau dans lequel on trouve un poste informatique et un téléphone. La pratique de la natation se fait à la piscine olympique (20 minutes de marche) La pratique de la course à pied se fait au stade de St. Martin (25 minutes de marche)
Moyens humains en EPS	7 enseignants d'EPS

CONTRIBUTION DE L'EPS A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ETABLISSEMENT

1. AXE STRATEGIQUE : FAVORISER LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES

1. Accompagner les élèves dans les apprentissages
 - mise en place du test du « savoir nager » pour tous les élèves entrant en seconde et accueil des non nageurs et des élèves en difficultés au sein d'un cycle de renforcement lors du premier trimestre.
 - mise en place d'activités adaptées pour les élèves en situation de handicap ou présentant des inaptitudes partielles avec, le cas échéant, la possibilité de changer l'élève de groupe pour lui permettre de pratiquer une autre activité. Nous souhaitons pouvoir limiter le plus possible les inaptitudes totales l'année.
 - proposition de menus d'activités sportives variées au choix pour les élèves de 1ère et Terminal du LEGT.
2. Valoriser la réussite de chaque élève
 - remise de diplômes pour les élèves ayant suivi le projet non nageur, lors de la validation du test « savoir-nager ».
 - valoriser les élèves méritants sur le plan sportif (champion ou JO de niveau académique) lors du tableau d'honneur.
 - affichage et communication des résultats sportifs des élèves sur les panneaux d'affichage de l'AS ainsi que sur la page de l'association sportive (facebook@UNSSOehmichen).
 - récompenser les 3 meilleures classes de secondes dans le cadre du challenge des 2des

3. Favoriser l'apprentissage des langues / Lutter contre le décrochage scolaire
- mise en place d'un challenge des secondes GT et BP (tournoi multisports) en début d'année pour favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans l'établissement et l'entraide au sein d'une même classe (et prévenir ainsi le décrochage scolaire).
 - organisation d'une course d'orientation à l'intérieur du lycée lors de la pré-rentrée des élèves de la voie professionnelle afin de leur faire découvrir de manière ludique et attractive leur nouvel environnement de travail (rencontre avec les personnels et mini jeux à chaque poste)

2. AXE STRATEGIQUE : FAVORISER LE PARCOURS AVENIR EN DONNANT DE L'AMBITION AUX ELEVES

1. Construire son projet
- amener les élèves de l'option EPS à découvrir le milieu universitaire STAPS sur une journée pour faciliter l'orientation vers cette filière en pleine connaissance.
 - amener les élèves à comprendre la notion de mise en projet à court, moyen et long terme dans les activités pratiquées (savoir s'entraîner en musculation et en course en durée, se fixer un projet et l'atteindre dans une activité de performance comme le 3x500m ou l'escalade.).
 - dans le cadre de l'enseignement de complément les élèves de terminales organisent un bike and run au sein de l'établissement et ouverts aux lycéens licenciés dans les AS des établissements châlonnais. Ils sont répartis en groupe de responsabilité (promotion, récompenses, gestion du parcours...)
2. Découvrir le monde économique et professionnel pour aider l'élève à se projeter
- favoriser l'utilisation des rôles sociaux et le travail collectif en EPS pour aboutir à un objectif commun (escalader grâce à mon assureur ; élèves parieurs en musculation, juges en acrosport, arbitres en sports-co...) pour favoriser le vivre ensemble et la gestion et permettre nous l'espérons une meilleure insertion dans le monde professionnel par la suite.

3. AXE STRATEGIQUE : POURSUIVRE L'OUVERTURE INTERNATIONALE, CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT

1. Développer la sensibilité culturelle, artistique, scientifique et technologique au travers des enseignements
- proposer différentes activités physiques et sportives relevant de différentes compétences pour permettre à chacun de pouvoir s'exprimer et découvrir des champs culturels parfois inconnus pour certains élèves.
 - proposer des activités de découverte dans le cadre de l'AS (Beach-volley, Beach tennis, Ultimate, Raid APPN...).
 - emmener les élèves à des spectacles sportifs (Cirque de Châlons en Champagne, sortie CCRB pour les élèves de l'internat, sortie au stade de REIMS avec les places offertes par UNSS...).

2. Consolider et développer les partenariats locaux et internationaux, favoriser les rencontres.

- partenariat avec le club alpin français de Chalons en champagne pour la gestion du mur d'escalade partagé.

4. AXE SRATEGIQUE : POURSUIVRE L'ENGAGEMENT LYCEEN EN CONTINUANT A METTRE L'ACCENT SUR LES VALEURS CITOYENNES

1. Aménager des espaces et moments de vie lycéenne, tant sur l'externat et ainsi, créer les conditions du mieux vivre ensemble
- mise en place de la journée du sport scolaire ouverte aux non licenciés pour les inciter à s'inscrire à l'AS.
- mise en place d'un créneau AS le soir dès 17H00 et jusque à 18H45 pour permettre aux élèves (principalement internes) de pratiquer une activité physique ensemble dans la convivialité et se détendre.
- développer et encourager la pratique sportive des personnels du LPO au sein de l'association sportive.
2. Favoriser et valoriser l'engagement lycéen
- inciter la prise de responsabilité des élèves à l'AS en faisant parti du comité directeur.
- inciter un maximum d'élève à présenter le niveau national en tant que Jeune officiel à l'UNSS.
- trouver pour chaque activité un responsable photos afin d'alimenter la page bilan et résultats du site UNSS en relation avec le secrétaire UNSS.
3. Créer une cellule « bien-être » au sein de l'établissement
- mise en place d'une action « manger-bouger » ciblant les internes. Travail en coopération avec l'infirmière et Mme THIRAUT (enseignante en bio-technologie) projection de films et débats sur ce thème, construction de tableaux d'informations. En EPS, mise en place de 2 créneaux de pratiques « santé » afin de suivre des élèves volontaires sur 1 semestre. (bilan physique et psychologique avant et après période de suivi).